

ORDRE DU JOUR

POUR LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL QUI AURA LIEU LE JEUDI 26 JUIN 2003 À 19 h, DANS LA SALLE DU CONSEIL

(VEUILLEZ FERMER LES TÉLÉPHONES CELLULAIRES ET LES TÉLÉAVERTISSEURS)

17 h 30 **COMITÉ PLÉNIER - RÉUNION «À HUIS CLOS»**
SALLE DU COMITÉ C-11, PLACE TOM DAVIES
Objet de la réunion : Questions de propriété

19 h **RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**
SALLE DU CONSEIL, PLACE TOM DAVIES

1. Moment de silence
2. Appel nominal
3. Déclarations d'intérêt pécuniaire

AUDIENCES PUBLIQUES

{AUCUNE}

PRÉSENTATIONS

4. Rapport de la directrice générale des Services aux citoyens et des Loisirs daté du 17 juin 2003, au sujet de prix municipaux au bénévolat.
(À TITRE D'INFORMATION)

On présentera les prix au bénévolat aux récipiendaires de 2003.

Susan Turgeon
Bill St. Louis
Gilles Dubois

Les bénévoles de la Société canadienne du cancer - Centre du cancer

5. Lettre du D^r R. Koka datée du 6 mai 2003, au sujet d'une présentation de récompenses pour services rendus à la communauté de l'Ontario Medical Association.
(À TITRE D'INFORMATION)

- Le D^r Koka, Sudbury & District Medical Society
- Le D^r Pierre Bonin
- Le D^r Chris McKibbin

Mark Mieto (Récompense pour services à la communauté)
Joe Drago (Prix Centennial)

PRÉSENTATIONS (suite)

6. Rapport du directeur général des Services de développement économique et de planification daté du 8 mai 2003, au sujet du programme Coming of Age in the 21st Century - An Economic Development Strategic Plan for Greater Sudbury 2015. (Atteindre sa majorité au 21^e siècle - Plan stratégique de développement économique pour le Grand Sudbury 2015)
(À TITRE D'INFORMATION)

- D. Nadorozny, directeur général des Services de développement économique et de planification
- J. Caruso, président, conseil de direction de la Société de développement du Grand Sudbury.

7. Présentation de l'administrateur en chef : City of Tomorrow.
(RÉSOLUTION PRÉPARÉE)

- M. Mieto, administrateur en chef

QUESTIONS DÉCOULANT DE LA SÉANCE À HUIS CLOS

À cette étape de la réunion, l'Adjointe au maire, Portelance se lèvera pour rapporter toute question traitée pendant la séance à huis clos. Le Conseil examinera ensuite les résolutions ou les règlements.

QUESTIONS DÉCOULANT DE LA RÉUNION DU COMITÉ DE PRIORITÉS 25 JUIN 2003

À cette étape de la réunion, l'Adjoint au maire, Courtemanche, président, Comité des priorités, rapportera toute question à soumettre à l'approbation du Conseil.

QUESTIONS DÉCOULANT DE LA RÉUNION DU COMITÉ DE PLANIFICATION 24 JUIN 2003

À cette étape de la réunion, le Conseiller Bradley, président, Comité de planification, rapportera toute question à soumettre à l'approbation du Conseil.

PARTIE I - ORDRE DU JOUR DES RÉSOLUTIONS

(RÉSOLUTION PRÉPARÉE pour les articles C-1 à C-12 de l'ordre du jour des résolutions)

(Par souci de commodité et pour accélérer le déroulement des réunions, les questions d'affaires répétitives ou routinières sont incluses à l'ordre du jour des résolutions, et on vote collectivement pour toutes les questions de ce genre.

À la demande d'un conseiller, on pourra traiter isolément d'une question d'affaires de l'ordre du jour des résolutions par voie de débat ou par vote séparé. Dans le cas d'un vote séparé, la question d'affaires isolée est retirée de l'ordre du jour des résolutions, on ne vote collectivement qu'au sujet des questions à l'ordre du jour des résolutions.

Toutes les questions d'affaires à l'ordre du jour des résolutions sont inscrites séparément au procès-verbal de la réunion.)

PROCÈS-VERBAL

- C-1 Rapport n° 53, Procès-verbal de la réunion du Conseil municipal, daté du 12 juin 2003.
(RÉSOLUTION PRÉPARÉE - PROCÈS-VERBAL ADOPTÉ) M.1-14
- C-2 Rapport n° 20, Procès-verbal de la réunion du Comité des priorités, daté du 25 juin 2003
(RÉSOLUTION PRÉPARÉE - PROCÈS-VERBAL ADOPTÉ) {P.-VERBAL DÉPOSÉ}
- C-3 Rapport n° 20, Procès-verbal de la réunion du Comité de planification, daté du 24 juin 2003.
(RÉSOLUTION PRÉPARÉE - PROCÈS-VERBAL ADOPTÉ) {P.-VERBAL DÉPOSÉ}
- C-4 Rapport sur le procès-verbal de la réunion du Comité de dépouillement des soumissions, daté du xx 2003.
(RÉSOLUTION PRÉPARÉE - PROCÈS-VERBAL REÇU) M.15-16
- C-5 Rapport n° 5, Procès-verbal (non approuvé) de la réunion du Conseil du Service de santé publique de Sudbury et du district daté du 15 mai 2003.
(RÉSOLUTION PRÉPARÉE - PROCÈS-VERBAL REÇU) M.17-23
- C-6 Rapport n° 3, Procès-verbal de la cour de réformation daté du 9 juin 2003.
(RÉSOLUTION PRÉPARÉE - PROCÈS-VERBAL REÇU) M.24-25

PARTIE I - ORDRE DU JOUR DES RÉSOLUTIONS (suite)

SOUMISSIONS

- C-7 Rapport du directeur général des Travaux publics daté du 28 juin 2003, au sujet d'une demande de proposition : Transporteurs d'asphalte et recycleur d'asphalte.
(RÉSOLUTION PRÉPARÉE)
- C-8 Rapport du directeur général des Travaux publics daté du 18 juin 2003 au sujet du contrat 2003-27 : scellement de fissures, divers endroits.
(RÉSOLUTION PRÉPARÉE)
- C-9 Rapport du directeur général des Services corporatifs daté du 20 juin 2003 portant sur l'attribution pour l'offre de services d'assurance pour l'évaluation des coûts de remplacement.
(RÉSOLUTION PRÉPARÉE)

Un rapport supplémentaire sera remis.

RAPPORTS DE GESTION COURANTS

- C-10 Rapport du directeur général des Travaux publics daté du 18 juin 2003 et accompagné de pièces jointes, au sujet de l'élimination de remblai excédentaire, Ken Flinn-Lockerby Taxi (chemin Middle Lake) ainsi que Guy et Cindy Poulin (MR n° 35).
(RÉSOLUTION PRÉPARÉE)
- C-11 Rapport de la directrice générale des Services aux citoyens et des loisirs daté du 20 juin 2003 au sujet d'un tirage pour le Fonds de réserve de la bibliothèque.
(RÉSOLUTION PRÉPARÉE)
- C-12 Rapport du directeur général des Services corporatifs daté du 19 juin 2003 et accompagné de pièces jointes, au sujet du financement d'un projet d'immobilisations de l'Office de protection de la nature du district du nick el.
(RÉSOLUTION PRÉPARÉE) {VOIR RÈGLEMENT 2003-155F}

SONDAGE TÉLÉPHONIQUE

{AUCUN}

RÈGLEMENTS

- 2003-143A 3 UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY
POUR CONFIRMER LES PROCÉDURES DU CONSEIL À
L'OCCASION DE SON ASSEMBLÉE DU 26 JUIN 2003

PARTIE I - ORDRE DU JOUR DES RÉSOLUTIONS (suite)

RÈGLEMENTS (suite)

2003-144A 3 UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY CONCERNANT LES CRÉDITS (GRATIFICATIONS) DE CONGÉS DE MALADIE POUR LES EMPLOYÉS DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY

(Ce règlement met en application la politique actuelle sur les congés de maladie, telle qu'énoncée dans les conventions collectives.)

2003-145A 3 UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY CONCERNANT LES CRÉDITS (GRATIFICATIONS) DE CONGÉS DE MALADIE POUR CERTAINS EMPLOYÉS DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY

(Ce règlement met en application la politique actuelle sur les congés de maladie, telle qu'énoncée dans les conventions collectives.)

2003-146A 3 UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR AUTORISER UNE SUBVENTION POUR LE BUSHPLANE OBJECT THEATRE, SCIENCE NORD

Résolution 2003-279 du Conseil

2003-147A 3 UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR AUTORISER DES SUBVENTIONS AUX ARTS ET À LA CULTURE 2003

(Ce règlement autorise les Services aux citoyens et des Loisirs à accorder des subventions à divers organismes communautaires pour des activités d'intérêt municipal. Les fonds destinés à ces subventions ont été identifiés et approuvés dans le cadre du budget de 2003.)

2003-148A 3 UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR NOMMER DES AGENTS MUNICIPAUX D'EXÉCUTION DE RÈGLEMENTS AUX FINS D'APPLICATION DES ARTICLES DU RÈGLEMENT 2003-1 PORTANT SUR LA PROPRIÉTÉ PRIVÉE ET LE STATIONNEMENT POUR HANDICAPÉS, ET DU RÈGLEMENT 2003-30T PORTANT SUR L'ITINÉRAIRE D'INTERVENTION EN CAS D'INCENDIE

(Ce règlement actualise la liste des agents municipaux d'exécution de règlements)

PARTIE I - ORDRE DU JOUR DES RÉSOLUTIONS (suite)

RÈGLEMENTS (suite)

2003-149F 3 UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR AUTORISER L'ANNULATION, LA RÉDUCTION OU LE REMBOURSEMENT DE TAXES FONCIÈRES EN VERTU DES ARTICLES 441, 442, ET 443 DE LA LOI SUR LES MUNICIPALITÉS

Résolution 2003-287 du Conseil

2003-150F 3 UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR AUTORISER DES SUBVENTIONS DU COMMUNITY PLACEMENT TARGET FUND À DIVERS ORGANISMES DE SERVICES SOCIAUX AFIN D'AIDER À L'EXÉCUTION DE PROGRAMMES COMMUNAUTAIRES CONÇUS POUR RÉDUIRE ET PRÉVENIR LA CLOCHARDISE

Comité des priorités, 25 juin 2003

2003-151A 3 UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR AUTORISER LA CONCLUSION D'ENTENTES PERMETTANT DE PROCURER DU FINANCEMENT DU COMMUNITY PLACEMENT TARGET FUND DANS LE BUT D'ACHETER DES SERVICES DE COUNSELING DU CENTRE DE SERVICES COMMUNAUTAIRES DE SUDBURY, DU PASTORAL INSTITUTE OF NORTHERN ONTARIO ET DU SERVICE FAMILIAL DE SUDBURY INCORPORATED

Comité des priorités, 25 juin 2003

2003-152P 3 UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR ADOPTER LA MODIFICATION NUMÉRO 220 DU PLAN OFFICIEL POUR LA ZONE DE PLANIFICATION DE SUDBURY

Recommandation 2003-91 du Comité de planification

(Cette modification se rapporte au site selon le plan officiel pour permettre un plan de subdivision qui créerait 69 lots à des fins résidentielles individuelles, là où certains lots ne répondraient pas aux exigences minimum en matière de superficie et de façade telles qu'établies par le plan secondaire de la Ville du Grand Sudbury - Une partie de la parcelle de terrain 49532, lots 163 à 165, plan M-423 et une partie de la rue Lakewood, tous à l'intérieur du lot 2, Concession 2, canton de McKim - Dalron Construction Limited)

PARTIE I - ORDRE DU JOUR DES RÉSOLUTIONS (suite)

RÈGLEMENTS (suite)

2003-153F 3 UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY
POUR MODIFIER LE RÈGLEMENT 2002-83F PORTANT
SUR LA POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Rapport du directeur général des Services corporatifs daté
du 18 juin 2003

2003-154Z 3 UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY
POUR MODIFIER LE RÈGLEMENT 83-303, LE
RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE ZONAGE POUR L'ANCIENNE
VILLE DE WALDEN

Recommandation 2003-77 du Comité de planification

(Ce règlement ne redéfinit pas le zonage de la propriété en question. Il permet l'établissement d'un commerce de sous-traitance comprenant l'entreposage, le service et l'exploitation de camions à flèche et de grues, ainsi que l'utilisation de bureaux d'appoint se rapportant à ces activités, à titre d'utilisation temporaire pour une période de trois ans se terminant le 16 juillet 2006. De plus, il établit des marges de reculement précises, quant à l'immeuble et à l'exploitation commerciale, à partir des lignes du lot, aux fins de toute utilisation temporaire de la propriété décrite comme étant la parcelle 9286 S.W.S. dans le lot 6, Concession 6, canton de Waters - Dawn et Tim Dowdall, 7 et 8 chemin Old Creighton, Lively)

2003-155F 3 UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY
POUR AUTORISER UNE SUBVENTION À L'OFFICE DE
PROTECTION DE LA NATURE DU DISTRICT DU NICKEL
AU MONTANT DE 81 250 \$ DU FONDS DE RÉSERVE
POUR FINANCEMENT D'IMMOBILISATIONS -
GÉNÉRALITÉS

Rapport du directeur général des Services corporatifs daté
du 19 juin 2003

CORRESPONDANCE À TITRE D'INFORMATION SEULEMENT

C-12 Rapport du directeur général des Services publics daté du 18 juin 2003 au sujet de l'allocation de fonds pour biens d'équipement, Services des transports et des incendies.

(À TITRE D'INFORMATION)

PARTIE II - ORDRE DU JOUR RÉGULIER

CORRESPONDANCE À TITRE D'INFORMATION SEULEMENT (suite)

- C-13 Rapport du directeur général des Services corporatifs daté du 16 juin 2003 au sujet des audiences du CRTC - Service interurbain planifié à l'intérieur de la Ville du Grand Sudbury.
(À TITRE D'INFORMATION)
- C-14 Rapport de la directrice générale de la Santé et des Services sociaux daté du 18 juin 2003, au sujet d'une demande de proposition - Place de médecine à Walden.
(À TITRE D'INFORMATION)

QUESTIONS RENVOYÉES ET QUESTIONS REPORTÉES

{AUCUNE}

RAPPORTS DES GESTIONNAIRES

- R-1 Rapport de la directrice des Services aux citoyens et des Loisirs daté du 17 juin 2003 au sujet de déclarations d'intérêt - Piscine R.G. Dow et aréna de Falconbridge.
(RÉSOLUTION PRÉPARÉE)
- On a reçu des déclarations d'intérêt concernant la piscine R.G. Dow, l'aréna de Barrydowne et l'aréna de Falconbridge.
- R-2 Rapport du directeur général des Services publics daté du 18 juin 2003 au sujet du réseau d'aqueduc de Burmac (rue Henri).
(RÉSOLUTION PRÉPARÉE)

MOTIONS

- R-4 **Présentée par le conseiller Davey :**

ATTENDU QU'en 1996, le gouvernement Harris/Eves a entrepris la restructuration des hôpitaux à Sudbury en promettant de réaliser des économies;

ET QUE par conséquent, notre collectivité s'est vue dans l'obligation d'amalgamer trois hôpitaux pour former le vaste complexe de l'hôpital régional de Sudbury;

ET QUE peu de temps après, le gouvernement Harris/Eves a renoncé à la direction et à la responsabilité financière du projet;

PARTIE II - ORDRE DU JOUR RÉGULIER

MOTIONS (suite)

ET QUE le gouvernement Harris/Eves s'attend à ce que les résidents du Grand Sudbury assument le prix des erreurs commises par le gouvernement actuel en ce qui concerne ce projet;

ET QUE la construction de l'hôpital devait être terminée en 1999 mais qu'elle demeure inachevée parce que le gouvernement Harris/Eves continue fermement d'ignorer notre situation critique;

ET QUE selon la PDG de l'hôpital régional de Sudbury, Vickie Kaminski, l'hôpital unique devrait permettre d'économiser environ 7 millions de dollars par année;

ET QU'on avait initialement évalué le coût du projet à 148 millions de dollars;

ET QUE nous savons maintenant qu'il faudra une somme de 360 millions de dollars pour mener à bien le projet;

ET QUE la campagne Heart and Soul, menée par Gerry Lougheed Jr., a permis de recueillir 23,5 millions de dollars pour le projet;

ET QUE la Ville du Grand Sudbury a engagé, au total, plus de 50 millions de dollars pour le projet;

ET QUE Rick Bartolucci, député provincial de Sudbury ainsi que d'autres dirigeants au sein de la communauté, lancent depuis des années un défi au gouvernement actuel afin que celui-ci accepte la responsabilité financière pour le projet;

ET QUE malgré la contribution financière substantielle des citoyens du Grand Sudbury, la construction est arrêtée depuis deux ans parce que le gouvernement actuel refuse de s'engager à fournir le financement nécessaire pour achever le projet;

PAR CONSÉQUENT, IL EST RÉSOLU QUE nous exigeons, par la présente, que le gouvernement Harris/Eves accepte sa responsabilité pour ce qui est de fournir le financement nécessaire à la réalisation d'un hôpital régional unique à Sudbury afin d'assurer qu'un établissement viable, adéquatement équipé et capable de fonctionner efficacement à titre de centre d'aiguillage pour le nord-est de l'Ontario, puisse enfin être construit;

ET QUE des copies de la présente résolution seront transmises à l'honorable Ernie Eves, premier ministre de l'Ontario, l'honorable Tony Clement, ministre de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario, à F.O.N.O.M., et aux membres locaux de l'Assemblée législative

Lettre de Rick Bartolucci, député provincial de Sudbury, datée du 16 juin 2003.

PARTIE II - ORDRE DU JOUR RÉGULIER

ADDENDA

PÉTITIONS CIVIQUES

PÉRIODE DE QUESTIONS

AVIS DE MOTIONS

SÉANCE À HUIS CLOS (Articles incomplets)

LEVÉE DE LA SÉANCE À 22 H (RÉSOLUTION PRÉPARÉE)

***UNE MAJORITÉ DES DEUX TIERS EST REQUISE POUR POURSUIVRE LA RÉUNION APRÈS
22 H.}***

2003-06-20

**THOM M. MOWRY,
GREFFIER MUNICIPAL**

**GLORIA WARD
SECRÉTAIRE DU CONSEIL**